

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie

Dentaire

Optique

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 2987 Société : Ram

Actif Pensionné(e) Autre : Retraite

Nom & Prénom : Khousaïni moustafa

Date de naissance : 15/03/62

Adresse : Almaghrib Aljaddid - Lissasta n° 1

Tél. : 0661081125 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31/10/2021

Nom et prénom du malade : SOUKRI SOUAD Age : 59ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète de type 2

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
32/10/2021	CS		2500DH	Dr. BAKRIM M'SHARI OPHTHALMOLOGUE Madies et Chirurgie des Yeux El Chahdia, 323 Bd. Oued Daouia Casablanca 0525 21 52 51

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ARMACIE AL HABIBA N° 522 ASAFCA TEL: 05 22 90 30 32 INPE: 092071832 ICE: 002042937900024</i>	31/08/2021		115,000

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>LE COURANT</i> <i>Opticien Optométriste</i> <i>23, Avenue de Beausejour</i> <i>75016 Paris</i> <i>Téléphone : 01 48 00 05 05</i> <i>Fax : 01 48 00 05 05</i> <i>www.courant.fr</i>	24/08/2011					5100,00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

Dr Mohamed BAKRIM

* Spécialiste en Chirurgie et Maladies des Yeux

* Traitement par laser

* Chirurgie par phaco-émulsification, Strabisme



* Membre titulaire de la société Française d'ophtalmologie

* Membre de l'American Academy of ophthalmology

الدكتور محمد باكريم

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

جراحة قصر البصر : العلاج بالليزر

الجلالة بدون تخدير، حول البصر

عضو فعلى في الجمعية الفرنسية لأطباء العيون

عضو في الأكاديمية الأمريكية لأمراض العيون

Casablanca, le 31/08/2021

الدار البيضاء في

SOUKRI SOUAD

ly

VL OD = (90 - 1,00) + 2,75 x 6

OS = (84 - 0,50) + 2,00 x 6

VTAR, organiques, progressifs
+ maladie

VL oeil ODE + 3,00 x 6

165,00

ly HYE monodoses call +212-26/110006

PPC 145,00 DH



PHARMACIE ANNASSIM
Lot Habiba N°82/2 Oulfa
CASABLANCA - Tél: 05 22 90 38 12
INPE: 093010552
ICE: 002042997000024

Dr. BAKRIM Mohamed
OPHTALMOLOGUE
Maladies et Chirurgie des Yeux
Place Chahdia, 323 Bd. Oued Daoura
Oulfa - CASABLANCA
Tél: 05 22 91 42 65

ساحة الشهدية، 323 شارع واد الدورة الألفة - الدار البيضاء - العيادة : 05 22 91 42 65

Place Chahdia, 323 Bd Oued Daoura - Oulfa - Casablanca - Cabinet : 05 22 91 42 65

~~Dr. BOURAINI Latifa
Spécialiste Optométriste
Antique Beaujéjour
17 Avenue Oumia Al Khayam
102003 - Casablanca
Tél: 05 22 91 42 65 - ICE: 00108078000007
INPE: 09500840~~

OPTIQUE BEAUSÉJOUR



Latifa EL GOURAINI
Opticienne - Optométriste

26 Avenue Omar Al Khayam
Galerie Beausejour - Casablanca
Tél.: 0522 23 44 27

I.F.; 51102063 - PAT: 34800565 - R.C : 254026
CNSS: 2627737 - ICE: 001080780000032

Le 31/08/2021

INPE-09100084

FACTURE

0004416

M : SOUKRI Smaïl -
Dr : BAKRIN

FOURNITURES	N° DE NOMENCLATURE CORRESPONDANT A LA PRESCRIPTION	MONTANT
MONTURE		1100,00
OD	<ul style="list-style-type: none"> - Verre torique ✕ - Verre sphérique - Minéral - Organique ✕ 	431 200,00
OG	<ul style="list-style-type: none"> - Verre torique ✕ - Verre sphérique - Minéral - Organique ✕ 	431 200,00

(T.V.A. 20% Incluse) **TOTAL:**

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cinq mille cent dir

EL GOURAINI Latifa
Opticienne - Optométriste
Optique Beausejour
26, Avenue Omar Al Khayam
Tél. 0522 23 44 27 - Casablanca
I.F. 51102063 - PAT: 34800565
CNSS: 2627737 - ICE: 001080780000032

INPE-09100084-